

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. BAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 Septembre 1879.

LES ENCOURAGEMENTS AUX NOUVELLES COUCHES.

Les martyrs de la Commune, les héros des incendies de la capitale et du massacre des otages qui ont échoué dans la fondation de leur République radicale et qui n'ont pas eu le temps, dans les derniers quinze jours de leur souveraineté, de brûler et de raser tous les monuments élevés par la Monarchie française pendant quatorze siècles, sont revenus dans leur bonne ville de Paris pour achever leur œuvre de régénération sociale, et ils ont pu reconnaître à la réception enthousiaste que leur faisaient leurs alliés de tout rang, de tout sexe, de toute taille, combien était appréciée, amnistiée, justifiée, exaltée, leur grande colère contre les idoles et contre les temples élevés à la gloire des héros et des hauts faits de la nation française sous l'ancien régime monarchique.

Il était bien juste d'honorer ainsi les exécuteurs des hautes œuvres de la justice du peuple contre les tyrans et tous les auxiliaires qui les ont secondés sur les champs de bataille, dans les lettres et dans les arts.

Toutes les statues n'avaient pas été brisées, tous les tableaux n'avaient pas été brûlés, tous les monuments qui rappellent les tyrans n'avaient pas été incendiés par ces grands justiciers.

En les acclamant à leur retour en France, pour les incendies et les exécutions du mois de mai 1874, on les invite à compléter leur œuvre en 1880.

La révision de la Constitution dans le sens démocratique et social ne saurait être accomplie avec succès qu'après l'achèvement de l'œuvre de régénération commencée en 1874.

Le palais des Invalides imaginé par Louis XIV pour corrompre l'armée et l'assujettir au souverain doit être rasé. Le Panthéon,

Notre-Dame et toutes les basiliques de Paris sont des foyers de conspiration contre la République. Le Louvre, les Tuileries ont été dans le passé les repaires des tyrans. Le Luxembourg, les Palais du quai d'Orsay et l'Elysée sont un défi constant contre l'égalité, contre la démocratie. Il faut y mettre la torche ou la pioche.

Le peuple n'a pas besoin de demeures somptueuses pour le chef de l'Etat et pour les ministres ; il faut en revenir à l'ancienne simplicité des premiers Romains, à la pauvreté séculaire des Spartiates.

Le propriétaire d'une usine ne doit pas exploiter le travail de ses ouvriers : c'est déjà beaucoup qu'on lui alloue le double de ce qui doit revenir si légalement à ceux « qui créent la richesse ».

C'est au fermier et non pas au propriétaire que doivent revenir les bénéfices des moissons.

La vieille société doit être transformée de fond en comble.

Les martyrs de Nouméa seront les apôtres de la nouvelle République, mais il faut qu'ils fassent disparaître de la capitale tout ce qui blesse l'égalité, tout ce qui dépasse en élévation la hauteur du cinquième étage ou des mansardes des maisons bourgeoises.

Avec une nouvelle descente des faubourgs dans Paris, avec une invasion de la Chambre aux cris de : Vive l'amnistie ! avec le choix par acclamation d'un nouveau gouvernement démocratique et social, tous ces progrès pourront être réalisés dans un avenir très-prochain.

L'armée est toute prête pour conquérir cette transformation sociale ; l'état-major se tient en permanence et les chefs de corps passent de continuelles revues de leurs troupes.

Ils dressent le bilan des réformes qu'il faut accomplir, la nomenclature des monuments qu'il faut livrer aux bandes noires ou rouges et la liste des victimes qu'il faut immoler aux mânes des vaincus de 1874.

Lorsque le gouvernement permet que les condamnés des conseils de guerre reçoivent

publiquement des ovations et que des membres du Sénat et du Corps-Législatif aillent au devant d'eux, comment une grande partie de la population ne serait-elle pas entraînée à croire que les Nouméens ont le droit de réclamer des dommages et intérêts pour d'injustes condamnations et d'exiger les bénéfices obtenus par les personnages qui se sont servis d'eux pour s'emparer des situations politiques et pour escalader le pouvoir ?

Comment ne réclameraient-ils pas l'amnistie qui doit compléter les cadres de leur armée ? Comment ne feraient-ils pas une nouvelle révolution pour s'emparer aussi des postes et des fonctions dont leurs devanciers ont pris possession sans autres titres, pour la plupart, qu'une alliance avec les victorieux ?

Quel trouble porté dans tous les esprits par ces ovations consacrées aux amnistiés, et quels encouragements, quelles facilités donnés ainsi aux révolutions nouvelles !

A. DE L.

Chronique générale.

Le danger de l'éloquence trop abondante de M. Lepère vient de se révéler par un incident grave qui n'a pas laissé d'émouvoir le gouvernement, puisqu'il s'est cru obligé d'expliquer par une note de l'Agence Havas un lapsus linguæ trop hardi échappé au ministre de l'intérieur, dans sa visite au fort du Lomont, près Besançon.

« Je salue, a dit M. Lepère, la magistrature dont nous avons ici un représentant distingué, M. le premier président Périvier. Je salue également M. le recteur de l'académie de Besançon qui nous a accompagnés sur ces hauteurs fortifiées pour la sécurité de la France, et non comme une menace, car nous voulons la paix et nous ne voulons que cela. Mais nous avons la satisfaction de nous dire que si quelqu'un voulait autre chose, nous sommes prêts. »

Ce correctif si nécessaire après ces hum-

bles paroles « nous ne voulons que cela » a paru trop vif aux Prussiens de Paris qui y ont vu une menace indirecte à leurs amis de Berlin, et ils se sont empressés de réclamer à grands cris l'insertion dans la correspondance Havas d'une note édulcorée ainsi conçue :

« Les paroles prononcées par le ministre de l'intérieur au Lomont ont été inexactement rapportées, et la presse hostile en a profité pour se livrer à des appréciations absolument contraires à la vérité. Le discours du ministre n'avait fait que mettre en relief et affirmer une fois de plus la politique réservée et pacifique du gouvernement. »

Personne n'en doutait, et la note semi-officielle était tout à fait superflue. M. Gambetta ayant été reconnu à la tribune allemande comme le meilleur ami de la Prusse, personne n'a pu croire qu'il pût venir à l'idée d'un ministre opportuniste de menacer même indirectement, et dans un élan patriotique, nos excellents amis d'outre-Rhin.

Au dernier conseil des ministres, tenu samedi, après l'expédition des affaires courantes, les ministres se sont le plus préoccupés, disent les *Tablettes d'un Spectateur*, des rapports confidentiels du général Gresley sur ses observations recueillies dans son inspection des travaux de défense, qui seraient loin d'être aussi satisfaisants qu'on le croit, et qui nécessiteront très-probablement de nouvelles affectations de ressources.

L'Estafette énumère toutes les villes fortifiées visitées par le ministre de la guerre et fait observer que cette inspection des travaux de défense s'est faite sans tapage, sans discours, sans banquet, exemple qu'auraient dû suivre les collègues de M. Gresley.

Laisant son heureux concurrent, M. Louis Blanc, à Montpellier, M. Jules Ferry

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

LES CONJURÉS.

Le silence et l'obscurité règnent autour du château de la Fosse-Hingant. Pas une lumière aux fenêtres de l'habitation qui disparaît derrière de sombres massifs ; pas un bruit dans les campagnes, si ce n'est, à rares intervalles, le cri plaintif de la chouette. Rien qui révèle la présence de l'homme ; on se croirait au milieu d'un désert.

Ce désert cependant est peuplé par une foule de serviteurs de Dieu et du Roi. La Fosse-Hingant sert de retraite à La Rouarie. Le rendez-vous des conjurés est à la Fosse-Hingant.

A toutes les issues du corps de logis, sur les routes environnantes, dans les champs, dans les

sentiers, veillent des gens dévoués, armés comme pour soutenir un assaut.

Des partisans couverts de manteaux noirs, ou mieux cachés encore sous le costume de simples paysans, se glissent à travers les bois ; les sentinelles les arrêtent, échantent avec eux quelques mots convenus, leur permettent de passer et se replongent dans l'ombre.

On a entendu le lugubre gémissement de la fresnaie.

Les gardiens de la porte basse introduisent un gentilhomme auprès du chef de la confédération Bretonne et Poitevine.

L'homme dont le nom inspirait tant d'effroi aux révolutionnaires qu'ils voulaient mettre une armée entière à sa poursuite, Armand Tuffin, marquis de La Rouarie, en proie à une agitation extrême, se tenait dans une salle faiblement éclairée, dont les vitraux et les volets étaient fermés avec soin. Il s'agissait d'une délibération définitive. Tous les chefs des comités royalistes avaient été convoqués ; peu d'entre eux manquaient à l'appel.

Le vicomte de Kerbozec, Hilaire et Ermel de La Faugerais s'étaient modestement retirés dans la partie la plus reculée du salon ; mais Kerfutun, qui revenait de l'armée des princes, en passant par Jersey, se trouvait, au contraire, en première ligne.

Une seule femme, d'une beauté radieuse, est

dans l'assemblée. Thérèse Le Moëllien, noble cœur, âme pure, a depuis longtemps conquis le droit de siéger parmi les membres supérieurs de l'Association.

La séance est ouverte. La Rouarie prend la parole. La retraite du roi de Prusse, l'impossibilité d'effectuer le débarquement des émigrés à Jersey sur lesquels on avait compté, la mollesse des paysans qui, malgré quelques soulèvements partiels et prématurés, ne sont pas encore préparés à s'insurger en masse, et surtout les appréhensions de divers conjurés qui reculent à l'instant décisif, — tels sont les premiers points sur lesquels insiste l'orateur.

A travers son discours percent des regret amers ; — mais il a dû céder à l'opinion de la majorité des comités royalistes ; il ne peut plus diriger le mouvement en Bretagne, puisque de toutes parts on l'engage à se retirer près des princes.

Les conjurés qui lui ont donné le conseil de temporiser abondent dans son sens.

Kerfutun, interrogé sur sa mission, confirme par ses réponses les avis des plus tièdes.

Il y a loin de cette séance à celle où, quelques mois auparavant, les gentilshommes bretons, transportés d'enthousiasme, avaient solennellement juré : *Fidélité au Roi, haine aux démagogues, soumission aux princes, dévouement à l'Association.*

On reconnaît qu'il faut différer l'exécution ; l'on

convient que La Rouarie doit s'expatrier en attendant qu'on le rappelle.

Tout à coup Thérèse Le Moëllien se lève.

— Non ! non, s'écrie-t-elle, La Rouarie ne quittera pas le sol breton ! Non, Messieurs, cette grande confédération formée par ses soins, et qui embrasse déjà tout l'ouest de la France, ne se dissoudra pas comme un glaçon fondu par le soleil. Quoi ! le premier revers vous abat ! Ne voyez-vous donc pas que la Convention a la guerre civile dans son sein, que les révolutionnaires commencent à se déchirer entre eux, et que les patriotes de l'Ouest sont eux-mêmes en insurrection contre le gouvernement de la République. Non, Messieurs, vous ne vous laisserez pas déconcerter par la retraite des puissances coalisées, quand vous pouvez vous fier à une population chrétienne et française, justement irritée des crimes, des sacrilèges et des cruautés judiciaires de nos ennemis.

Aux armes ! Messieurs ! aux armes !

Abandonner la partie maintenant, — c'est la perdre !

Nous ne manquons ni d'argent, ni de munitions ; les côtes, dégarnies, sont presque en notre pouvoir, les communications avec l'Angleterre sont faciles. Plus tard, en sera-t-il de même ?

Que les rapports de M. de Kerfutun vous touchent moins que la facilité de son retour de Jersey en Bretagne avec trois de nos compagnons. C'est

s'est dirigé sur Marseille en passant par Lunel, Nîmes et Tarascon. A la gare de cette dernière ville, le ministre a prononcé ces paroles :

« Homme d'affaires de l'enseignement, je suis privé du plaisir de jouir plus longtemps des sympathies que vous me manifestez, mais, croyez-le bien, c'est pour faire une part plus large à mon devoir. »

Quel style! Et dire que M. Jules Ferry s'arroge le titre d'« homme d'affaires de l'enseignement! »

L'homme d'affaires de l'enseignement (laissons-lui cette qualité) est arrivé à Marseille à onze heures et demie du soir. Il s'est rendu aussitôt à la préfecture, où ont eu lieu les réceptions d'usage.

L'Agence Havas, qui abuse volontiers de l'hyperbole, assure que la « population » a escorté la voiture ministérielle. La « population » avait mieux fait en l'honneur de Blanqui : dételant les chevaux du fiacre, elle avait pris leur place.

S'il faut en croire l'officieuse Agence, une « foule énorme » (naturellement!), amassée sous les balcons de la préfecture, a invité M. Ferry à prendre la parole, mais « le ministre, voulant éviter toute manifestation, n'a pas cru devoir accéder à ce désir. » Toujours prudent « l'homme d'affaires de l'enseignement! »

Un télégramme de Berlin annonce que l'attention du cabinet français a été appelée sur le caractère international que prend le congrès socialiste de Marseille.

Nous avons dit qu'il serait interdit, et nous ne pouvons que maintenir ce que nous avons dit à la suite d'instructions confidentielles qui ont été adressées au préfet des Bouches-du-Rhône.

Les organisateurs de ce congrès le savent si bien qu'ils ont déjà pris leurs mesures pour aller siéger en Suisse.

Dans les sphères intransigeantes, on paraît beaucoup compter, dès la rentrée, sur l'amnistie entière qui s'impose dès maintenant par les manifestations qui se sont produites pendant le voyage des ministres et autres personnages politiques.

Comme le disait avant-hier un député cra-moisi, « nous nous préparons à la lutte à outrance sur le terrain parlementaire. »

Voilà qui promet de belles séances pour le retour des Chambres à Paris.

« Le président de la Chambre des députés, dit le National, estime que ses collègues sont disposés à maintenir énergiquement le ministère actuel, la durée des cabinets étant une preuve de stabilité gouvernementale aux yeux des populations. Il s'appliquera, quant à lui, à faire triompher cette idée auprès de ceux qui, impatientés ou mécontents, songeraient à remplacer certains membres du cabinet. »

» M. Gambetta a la certitude que le Sénat,

pénétré des mêmes sentiments en ce qui concerne l'inopportunité de toute crise ministérielle, votera l'article 7 et facilitera de tout son pouvoir l'accomplissement de la tâche du cabinet. »

Le National exprime-il la véritable pensée du président de la Chambre? Ce point important reste à établir. On avait beaucoup parlé ces temps derniers d'un prochain remaniement du cabinet : ces bruits ont pu être fondés et avoir cessé de l'être ; car « souvent femme varie » et la politique plus souvent encore.

En réalité, pourquoi M. Gambetta désirerait-il un ministère nouveau? Celui-ci est sans prestige, sans talent, sans influence, c'est vrai ; et il y a à cela de grands inconvénients pour le pays, mais pour M. Gambetta il en résulte des avantages considérables.

Le cabinet, précisément à cause de sa nullité profonde, est un instrument docile aux mains du maître ; à chaque instant M. Gambetta peut le menacer de l'abandonner à son peu de mérite, et lui dire comme Auguste à Cinna :

Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient,
Elle seule l'élève et seule le soutient.
... Et pour te faire choir, je n'aurais aujourd'hui,
Qu'à retirer la main qui seule est ton appui.

Les choses étant ainsi, quel besoin M. Gambetta aurait-il de constituer un cabinet nouveau? Celui-ci obéit ; n'est-ce pas suffisant? M. Waddington ne voulait pas de l'amnistie, cependant il l'a demandée aussi large que le désirait M. Gambetta et même un peu plus ; il était, sauf la collation des grades, partisan de la liberté d'enseignement, il s'était engagé d'honneur à ne pas aller plus loin ; néanmoins il a présenté la loi Ferry. Pourquoi on jamais trouver un président du conseil plus souple, plus docile? Laisser le cabinet arriver intact devant le Sénat ; donner une chance de plus aux partisans de l'article 7 ; en effet, les sénateurs du centre gauche sont placés devant ce dilemme : ou voter l'article 7, ou renverser le ministère. Or, renverser un ministère est toujours chose grave, et les timides gens du centre gauche oseront-ils jamais chasser du conseil leurs derniers représentants?

La Patrie attribue à un membre du corps diplomatique le mot suivant prononcé par lui, dans un salon parisien : « Si la loi Ferry est votée, ce sera une calomnie de nos législateurs contre la société française. »

Le Journal du Loiret, dans ses informations particulières, assure que le prince Napoléon a invité les journaux dont il dispose à séparer peu à peu la cause du parti bonapartiste de celle du parti « clérical. »

« A ce propos, ajoute-t-il, un homme politique faisait remarquer, dans un salon, qu'une des raisons secrètes de l'hostilité si souvent témoignée par le prince Napoléon à l'Eglise, c'est que, malgré ses instances, il n'a jamais pu obtenir de l'Eglise la recon-

naissance du mariage de son père avec la princesse de Wurtemberg. L'Eglise a continué de considérer comme le seul qui fût légitime le mariage de Jérôme Bonaparte avec M^{lle} Patterson. »

Un grand nombre de bonapartistes éminents sont arrivés à Londres, entre autres M. Jolibois, M^{re} Lachaud, M. Pinart, M. de Bouville. Il s'agit d'amener une réconciliation entre l'Impératrice et le prince Napoléon.

Le ministère paraît résolu à aller jusqu'au bout dans la misérable querelle qu'il a faite à M^{re} l'évêque de Grenoble.

M^{re} Fava serait coupable à ses yeux d'avoir mis à exécution, en érigeant en basilique l'église de la Salette, un bref papal non préalablement soumis à l'enregistrement.

Mais il n'y a pas de bref, il n'y a eu de la part du Saint-Père qu'une intention manifestée ; on n'enregistre pas, que nous sachions, des paroles au conseil d'Etat.

C'est égal ; le dossier — veuf du bref sans aucun doute — a été remis à M. Faustin-Hélie, président du conseil.

L'affaire sera mise en délibéré à la rentrée.

M. Ballot, président de la section de législation, sera chargé du rapport.

M. LE COMTE DE PARIS.

Plusieurs personnages du parti orléaniste se sont rendus auprès de M. le comte de Paris, avant son départ pour les grandes manœuvres du 3^e corps d'armée, pour essayer de le faire sortir de la ligne de conduite qu'il s'est tracée en obtenant de lui une manifestation. Le chef de la branche d'Orléans s'est absolument refusé à faire acte de prétendant et s'est renfermé dans un silence absolu. Le lendemain de cette visite il partait pour aller rejoindre son frère le duc de Chartres à Rouen, et prendre part aux grandes manœuvres. M. le comte de Paris a déclaré qu'il voulait absolument rester étranger à la direction actuelle du parti, direction qu'il s'est borné de trouver fâcheuse.

On mande de Rome à l'Univers que le Pape a prononcé samedi un discours remarquable en recevant les pèlerins français de Toulouse et de Poitiers.

BANQUETS ROYALISTES.

Hier, on nous signalait de Blois une grande affluence de personnes se rendant au banquet de Chambord. Les hôtels de Blois étaient encombrés dès la veille au soir.

— On écrit de Marseille, 29 septembre : « Un banquet légitimiste a eu lieu hier à la Villa Roubion. La salle était remplie par

des membres du haut commerce, de la finance et de l'industrie.

» Le marquis de Foresta, qui présidait, a dit dans son toast : « Marseille doit donner, cette année, aux fêtes de l'anniversaire de la naissance du roi un éclat particulier, à cause de la lettre royale dont elle a été honorée. »

» Il a établi un parallèle entre deux journées d'un caractère différent, celle du banquet en l'honneur du ministre, M. Jules Ferry, jetant un défi à la conscience humaine, et celle en l'honneur du prince qui par sa naissance a reçu la mission de sauver le pays des ruines de la Révolution.

» Il voit une circonstance prophétique de cette mission providentielle dans ce fait que l'anniversaire de la naissance du roi tombe le jour même où l'archange Michel a terrassé le plus dangereux des révolutionnaires.

» Le marquis de Foresta a ajouté : « Le roi dit qu'il veut sauver la France ; plus affirmatif aujourd'hui, nous devons dire qu'il la sauvera. »

» M. Hornbostel, s'adressant à quelques membres de la colonie hellénique présents, a dit que les Grecs doivent leur reconnaissance à la monarchie, qui prêta à la Grèce un concours effectif, tandis que la République a prêté seulement jusqu'ici un concours de paroles.

» Il a ajouté : « Le rétablissement de la royauté est certain, car l'enfant du miracle serait incompréhensible sans le roi du miracle. »

Etranger.

AUTRICHE. — Diverses correspondances de Vienne s'occupent d'une question de projet de désarmement général qui aurait été agitée entre M. de Bismark et M. Andrássy. Pour apprécier au juste ce qui résulterait d'une pareille proposition, il faut se rappeler ce qu'il advint lorsque pareille proposition fut faite aux cabinets étrangers par l'empereur Napoléon III.

— Avant son départ de Vienne, le prince de Bismark a déclaré à l'empereur François-Joseph qu'il songeait sérieusement à prendre sa retraite à cause des infirmités que la vieillesse et les fatigues lui apportent depuis deux ans. Il a même laissé entendre que son successeur serait un des plus brillants généraux de l'empire allemand.

ALLEMAGNE. — Il n'est bruit à Berlin que de la circulaire préparée par les soins de M. de Bismark à toutes les puissances et qui sera très-conciliatrice envers la Russie, mais comminatoire en ce qui concerne les Bulgares.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, 27 septembre, que l'arrestation du général Lagunero a quelques rapports avec la découverte, faite au bain de Saragosse, de proclamations révolutionnaires et autres papiers por-

à regret, j'en suis bien sûr, Messieurs, c'est à contre-cœur que le marquis de La Rouarie, pourvu de pleins pouvoirs des princes, a dit tout à l'heure qu'il consentait à s'expatrier. N'est-ce pas, Armand?... Vos lèvres ont parlé contrairement à vos vœux secrets!... Répondez-moi!

Inspirée par son ardent royalisme, la jeune et belle conjurée interrogeait ainsi son ami et son parent, qui sentait déjà le feu sacré se rallumer dans ses veines.

— Nous sommes dénoncés, s'écria-t-elle ensuite. Pouvaient-ils en être autrement? Il fallait bien faire connaître nos projets aux gens du pays ; il fallait bien répandre des proclamations. Les patriotes ont noté quelques-unes, nous y coupions!... Ils tremblent : le seul nom de La Rouarie les remplit d'effroi!... En avant! Messieurs! en avant tête baissée!

Dieu et le Roi! Peut-on avoir une devise plus belle!

Le peuple chrétien de cette contrée, le peuple des hameaux et des campagnes, que l'on opprime parce qu'on ne parvient pas à le pervertir, va se lever à votre voix. Opposons l'insurrection des justes à la révolte des impies! Que chacun de nous, au lieu de désertir notre cause sacrée, se mette à la tête de tous les hommes de bonne volonté qu'il trouvera!...

Aux armes! aux armes!... N'est-ce pas, mon-

sieur de Siltz?... N'est-il pas vrai, monsieur de Limoëlan? et vous, mon jeune Aimé (1), et vous, Tinténac, qui avez à soutenir un nom deux fois illustre parmi les Trente de Mi-Voie! N'aimez-vous donc pas mieux périr les armes à la main que sur les planches de l'échafaud? Ah! monsieur de Kerfuntun, était-ce pour nous rapporter de semblables conseils que vous alliez jusqu'à Coblenz!...

— Mademoiselle, dit vivement Kerfuntun, si le débarquement de Jersey n'avait pas été contre-mandé, je n'aurais pas hésité un seul instant. Voici deux braves gentilshommes que je ramènerais avec moi ; ils ne sont pas les seuls que j'ai déterminés à me suivre ; voici l'époux de ma fille aînée, il est engagé dans notre entreprise. Ne suis-je donc pas décidé à sacrifier ma vie et celle des miens?

— Aux armes donc! aux armes! interrompit la jeune héroïne, dont l'enthousiasme se communiquait à tous les conjurés.

La Rouarie, la tête haute maintenant, souriait avec majesté ; mais quand elle eut achevé de faire appel à tous les chefs qu'elle désignait par leurs noms, qu'elle prenait par la main, qu'elle inspirait du feu de ses regards, le vieux colonel s'approcha d'elle et lui déposa un chaste baiser sur le front :

— Gloire à vous, ma fille, dit-il alors, et vive le Roi!

(1) Aimé Du Bois-Guy.

— Vive le Roi! répondirent les conspirateurs.

La Rouarie reprit alors la parole ; il fut éloquent ; car, sans trop espérer, après tant d'efforts infructueux, — du moins il continuait à combattre. Son âme ardente, éprise du danger, frémissait d'une fière énergie. Avec une rare exaltation, il offrit aux confédérés un tableau bien différent de celui qu'il avait fait au début de la séance... Il parla de ses mendiants, qui parcouraient la Bretagne et le Poitou en prêchant la contre-révolution, il dit un mot de son armée de faux-sauniers et de gabelleurs manceaux ; il peignit en couleurs brillantes la situation des esprits dans le Morbihan.

Le chevalier de Siltz, interrogé à propos, répond de soulever tout l'arrondissement qui relève de son autorité.

L'espoir renaît dans les esprits. Le grand organisateur indique aussitôt la marche à suivre : déjà les points de jonctions sont déterminés, les gentilshommes viendront avec leurs serviteurs, s'ils ne peuvent faire mieux ; La Rouarie prendra le commandement en chef, et l'on entrera en campagne.

Mais un des conjurés, prenant la parole, fait remarquer que le Roi est en prison, que se soulever en son nom, c'est le compromettre et causer peut-être sa mort.

Thérèse Le Moëllien eut beau répliquer hautement que les succès des confédérés ne pouvaient qu'améliorer la position de l'infortuné Louis XVI,

on ne parvint plus à s'entendre. Il fut convenu seulement que La Rouarie réunirait de nouveau les conjurés quand on croirait le moment plus favorable.

— C'est notre ruine! s'écria Thérèse en se jetant aux pieds de La Rouarie.

Elle n'avait dit que trop vrai!

A peine la séance fut-elle levée que l'on rappela au château toutes les sentinelles avancées ; Alain était du nombre ; il se mit en route avec ses maitres. Kerfuntun, qui avait dans le pays des lieux d'asile préparés d'avance pour pouvoir aller de Jersey à Nantes et de Nantes à Saint-Pol de Léon sans entrer dans une auberge, sans même traverser inutilement une seule bourgade, Kerfuntun servit de guide.

On voyageait de nuit, parlant breton et conduisant, suivant l'occasion, des bestiaux ou des charrettes, ce qui achevait de tromper les agents de l'autorité républicaine. Ces derniers, du reste, n'étaient guère à craindre qu'aux environs des villes.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

tants l'entête: « République espagnole. — Comité des justiciers. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Théâtre de Saumur.

LES EXILÉS.

Quelques artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu, MM. Fabrègues, Perrier, Laclaindière, Dherbilly, Tony Seiglet, Alexandre, M^{lle} Constance Meyer, se sont proposé de faire une tournée en province avec les *Exilés*.

On se rappelle le succès que ce beau drame a obtenu en 1877 à la Porte-Saint-Martin, où il avait été reçu sous les auspices de M. Sardou.

Le prince Lubomirski, auteur des *Exilés*, un des chefs de l'émigration Polonaise à Paris, n'ayant pas voulu faire imprimer sa pièce, les *Exilés* n'avaient pu jusqu'à ce jour être représentés en province.

Ayant aujourd'hui la certitude d'une interprétation à sa convenance, M. Lubomirski a donné à M. Dornay l'autorisation de représenter les *Exilés* dans toute la France.

Nous avons dit hier que cette œuvre sera représentée samedi prochain à Saumur.

Nous trouvons dans le *Journal de Rouen* les lignes suivantes, rendant compte de la première des *Exilés* sur l'un des théâtres du chef-lieu de la Seine-Inférieure :

« On jouait hier au Théâtre-Lafayette le drame de MM. E. Nus et Lubomirski: les *Exilés*. Interprété par des artistes des théâtres de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu, cette pièce, si intéressante par elle-même, a remporté un succès bien justifié.

» L'action se passe en Russie, dans cet empire des czars, où l'arbitraire s'exerce à tous les degrés de l'administration, donnant à ceux qui détiennent les hauts emplois un pouvoir sans limites.

» Les auteurs ont su profiter habilement de cette donnée. Le pivot du drame est Shelm, le chef de la police secrète, sorti du bas peuple et parvenu à ce haut grade à force d'audacieuses intrigues, d'un caractère froid, d'une ambition qui ne recule devant aucun obstacle. Il est amoureux de Nadeje, la sœur du comte Wladimir Lanine; il a juré de l'épouser, mais elle est promise à un Français, ami de Wladimir, Max de Lussière. Un guet-apens machiavélique, combiné par Shelm, implique Wladimir dans une conspiration contre l'Etat; le comte est arrêté avec son ami Max, qui a voulu s'attacher à ses pas, et les voilà exilés en Sibérie.

» Wladimir a une épouse, Tatiana, qui, n'écouterait que son amour, brave les rigueurs d'un climat meurtrier pour aller, accompagnée de Nadeje, sa belle-sœur, rejoindre son mari et Max. Un instant réunis à Irtrousk, ils sont violemment séparés par l'ordre de Shelm, que sa haine contre les exilés, en même temps que son amour pour Nadeje, a amené dans ces régions. Après mille péripéties, au milieu desquelles Shelm, un instant près d'arriver à ses fins, arrache à Nadeje, au fond d'une forêt où sa compagnie va périr de froid, son consentement à un mariage abhorré, puis tombe au pouvoir des proscrits, qui lui laissent trop généreusement la vie.

» Après un combat furieux sur les bords d'une rivière, où ils ont le dessous, ils vont être exécutés sous les yeux et par l'ordre de Shelm, blessé mortellement.

» Tout à coup la destinée se retourne, grâce au dévouement actif et ingénieux du domestique de Max, Carcassin, qui finit par obtenir la preuve de la trahison de Shelm et de l'innocence de Wladimir.

» M. Laclaindière, qui tenait le rôle de Shelm, a su donner à ce personnage sa physionomie dure et haineuse; son talent lui a valu de nombreux applaudissements. M. Fabrègues, ancien artiste du Théâtre-Français, a joué le rôle chevaleresque du Français Max de Lussière avec beaucoup d'entrain; les braves ne lui ont pas été épargnés. Très-applaudi également, M. Tony Seiglet, le brave Carcassin, M^{mes} Constance Meyer (Nadeje) et Georges (Tatiana) ont été toutes deux très-touchantes dans leur rôle d'épouse et de fiancée; la scène de la forêt, rendue avec un grand naturel, leur a conquis les sympathies de toute la salle.

» En résumé, la pièce est bien montée, et les décors généralement très-réussis. A part quelques imperfections, l'ensemble a mar-

ché à souhait, et nul doute que les prochaines représentations n'aient un succès aussi complet que la première, qui s'est terminée par un rappel général des artistes. »

Grand-Théâtre d'Angers. — Aujourd'hui mardi 30 septembre a lieu l'ouverture de la saison théâtrale à Angers. On joue *Haydée*, opéra-comique d'Auber, pour le premier début de M^{lle} Naddi-Vallée, première chanteuse, de M^{lle} Marie Boulangeot, dugazon, de M. Gense, premier ténor, de M. Delersy, deuxième ténor, et pour la rentrée de M. Sureau, première basse.

COMMUNE DE FONTEVRAULT.

FÊTE PUBLIQUE A FONTEVRAULT

Le lundi 6 octobre 1879.

1^o Concours de beurre, œufs et poulets, — 40 prix.

2^o Tir à la carabine, — 5 prix.

3^o Bains russes, — 2 prix.

4^o Course à la gamelle, — 2 prix.

5^o Course au cochon, — 2 prix.

6^o Mât de cocagne, — 3 prix.

Musique. — Feu d'artifice. — Illuminations. — Danses. — Retraite aux flambeaux. — Jeux et divertissements forains. — Chevaux de bois et autres amusements.

Nota. — Il ne sera perçu aucun droit de place.

Allonnes. — Samedi, la femme Jeanne Meuret a été trouvée pendue dans son grenier. Cette malheureuse ne jouissait pas de toutes ses facultés; depuis plus de six semaines, elle menaçait de se couper la gorge avec un rasoir.

ANGERS.

M. le général marquis de Galliffet est arrivé inopinément hier matin à 4 heures à la caserne d'infanterie, à Angers.

Il a fait sonner le réveil pour la promenade. Les hommes ne sont rentrés qu'à 9 heures.

Les trois auteurs de la tentative d'assassinat de Seiches ont été arrêtés samedi.

Lion-d'Angers. — Pas de chance à la veille de ses noces, le sieur Legros. Cet homme, âgé de 34 ans, est domestique à la ferme de la Champion, commune du Lion-d'Angers. Sur le point de se marier, il alla le 20 de ce mois-ci retirer 2,000 francs placés dans la commune de Gené. Cet argent devait servir aux frais de la noce et surtout, dit-il, à l'achat d'un mobilier. Arrivé chez ses maîtres, dans la chambre des domestiques, il mit son trésor dans une armoire qu'il eut soin de bien fermer à clef. Mais il avait compté sans le sieur Samson, domestique à la même ferme et qui couchait dans la même chambre. Legros, ayant eu besoin d'argent, courut à sa bourse; mais, hélas! il s'aperçut qu'il lui manquait 760 francs. Ce jour-là, Samson était parti de bon matin de la ferme pour n'y plus rentrer. La gendarmerie avertie fit des recherches et arrêta le trop matinal serviteur à la gare de Segré et encore nanti de la somme volée. Il était temps!
(*Journal de Maine-et-Loire.*)

TOURS.

Favorisée par un temps exceptionnellement beau, la fête municipale avait attiré dimanche un nombre considérable d'habitants des communes voisines. Le chemin de fer d'Orléans a amené, nous dit-on, 12,000 voyageurs, et la Vendée 4,700.

A une heure, M. le général marquis de Galliffet a passé en revue les troupes de la garnison et la compagnie des sapeurs-pompier. Les troupes étaient massées du côté de Saint-Eloi pour défilé ensuite le long du boulevard Béranger.

L'attente du public qui se pressait dans la rue Royale, espérant voir le défilé, a été déçue. Personne n'a fait entendre aucun cri de vive la République, ce dont nous félicitons la population, dit l'*Indépendant*, car la République n'a rien à voir dans cette affaire purement locale.

A deux heures, les corps de musique qui devaient prendre part aux concours ont remonté la rue Royale et là se sont rendus au Petit-Quartier.

Le ballon a fait dignement son devoir; il est parti à cinq heures du soir, avec l'aéronaute et une autre personne; après s'être élevé lentement en ligne presque perpendiculaire, il a pris la direction de Joué, et, après être resté en vue pendant une demi-heure, il a atterri heureusement vers six heu-

res et demie dans les environs de cette commune, au lieu dit le Pont-aux-Oies.

Le soir, la rue Royale, une partie de la rue de l'Intendance, étaient brillamment illuminées. Une foule énorme accompagnait la retraite aux flambeaux. Derrière les musiciens, une douzaine de jeunes gens criaient par intervalles: Vive la République! Nous avons constaté que ce cri ne rencontrait aucun écho.

Les musiques jouaient la *Marseillaise*, dont les notes guerrières étaient couvertes par le bourdonnement de la foule et dominées par les *tutti* perçants de la petite flûte qui avait l'air de siffler l'hymne républicain. Aussi bien, disons-le en passant, on ne voit pas ce que ce chant guerrier vient faire au milieu de fêtes essentiellement pacifiques. S'il y a quelque chose de profondément inepte, ajoute notre confrère de Tours, c'est d'entendre une poignée de gavoches chanter « qu'on égorge leurs fils et leurs compagnes. » Où sont, en effet, les « farouches soldats? » Il n'y a là que de paisibles militaires que ces corvées fatiguent et ennui. Nulle part non plus on ne voit « l'étendard sanglant de la tyrannie. » Ça pourra venir, mais nous n'en sommes pas encore là.

Quoi qu'il en soit, tout s'est passé avec le plus grand ordre, et c'est à peine si le soir on rencontrait quelques pacifiques pochards regagnant paisiblement leur domicile, en festonnant quelque peu, — comme c'est leur droit, sinon leur devoir.

Le phylloxera a été constaté dans les communes suivantes de la Vienne:

Commune de Salles-en-Toulon, un hectare environ, entre le bourg de cette commune et Morthemér.

Commune de Neuville: au fief dit la Grande-Loge, un hectare environ, appartenant à MM. Auguste Bardet, Lamoureux, Pierre Bardet, Fairan, cafetier à Neuville, Jean Faucher, propriétaire à Neuville, Savin et Bernard, propriétaires à Furigny.

Un cruel accident vient d'affliger une des plus honorables familles de la Vienne:

M. Hippolyte de Grandmaison, propriétaire à Meauprevoir, âgé de 76 ans, était occupé, lundi matin, à nettoyer un fusil. Il ne prit pas la précaution d'enlever les cartouches. Au moment où il retournait l'arme, un coup partit et la charge l'atteignit au-dessous du sein gauche.

Au bruit de la détonation, sa domestique s'empressa d'accourir; mais M. de Grandmaison ne donnait déjà plus signe de vie.

M. Noiset, ancien avoué à Alençon, se rendait de Flers à Domfront en voiture, lorsque, chemin faisant, il fut piqué par une mouche au-dessus de la lèvre inférieure.

Il n'y prit pas garde; cependant, la souffrance devenant intolérable, force fut de s'arrêter. En quelques minutes, le mal fit de tels progrès que lorsque les secours arrivèrent, il était trop tard: M. Noiset venait de rendre le dernier soupir.
(*Indépendant de l'Ouest.*)

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 28 septembre 1879.

Versements de 95 déposants (13 nouveaux), 17,152 fr. 32 c.

Remboursements, 19,999 fr. 34 c.

Faits divers.

LA CHASSE.

On ne peut assigner une origine à la chasse. Elle a pris naissance le jour où l'homme a dû se défendre de l'attaque des animaux et chercher sa nourriture ailleurs que parmi les végétaux.

Dans les temps bibliques, une grande considération s'attachait aux chasseurs. Ils étaient regardés comme des hommes au-dessus du vulgaire. L'histoire légendaire de Nemrod dont le nom est appliqué à tout amateur de chasse en est la preuve. « Ce petit-fils de Cham chassa devant le Seigneur, dit la Bible; puis, ayant fondé l'empire babylonien, il défia tous les guerriers à lancer le javelot sur les chèvres sauvages, les daims et les lièvres. »

Les Grecs étaient passionnés pour la chasse. Ils étaient passés maîtres dans l'art de s'emparer du gibier sans arme ni projectile. Voici comment ils procédaient à l'égard du lion, du sanglier et des autres bêtes fauves: Ils creusaient une fosse circulaire, élevaient au centre un poteau au bout duquel

ils attachaient un jeune agneau. Le fossé était couvert d'un buisson qui dérobait la vue du piège; puis, au bèlement de l'agneau, le lion, bondissant sur sa proie, tombait dans la fosse où on le prenait aisément.

En Perse, la passion pour la chasse était telle, que Cyrus entretenait des meutes de cinq ou six cents chiens employés à courir l'antilope et la gazelle. Ainsi que cela se pratique dans les parcs modernes, les riches Persans peuplaient de vastes terrains boisés de différentes sortes d'animaux pour se livrer sans fatigue à leur passion favorite.

Les Romains allèrent d'abord à la chasse dans les forêts et les plaines; mais, dans les derniers temps de la République, ils s'y livraient dans des terrains clos où ils entretenaient diverses espèces de gibier.

Paul-Émile fit présent à Scipion Nasica d'un magnifique équipage de chasse. Sylla, Sertorius, Jules César, Marc-Antoine, Cicéron ont tous pratiqué la chasse, et Plinius, plus qu'eux tous, chassait avec ardeur dans sa terre de Tusculum (aujourd'hui Frascati), à quelques lieues de Rome. Comme de nos jours, on connaissait à Rome la chasse aux filets verticalement tendus pour attraper les cailles.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vaucluse, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE.

La conservation des pommes de terre est une question qui intéresse tous les ménages. Donnons donc, à ce sujet, une recette qui est aussi intéressante que nouvelle et simple.

Pour conserver les pommes de terre pendant plusieurs années, il suffit de les échauder, c'est-à-dire de les laisser quelques minutes dans l'eau chaude; pourvu que la peau ne soit pas attaquée, elles se conserveront ainsi sans jamais germer, devenir gélives ou perdre de leur farineux et de leur saveur, pendant plusieurs années; mais il faut avoir le soin de les bien sécher lorsqu'elles sont sorties de l'eau. La chaleur d'un four peut suppléer à celle de l'eau, et vaut beaucoup mieux, pourvu que les pommes de terre ne soient pas trop sèches quand on les y met, car la peau se déchiquerait.
(*Moniteur.*)

Marché de Saumur du 27 septembre.

Blé nouv. (l'h.)	23 85	Huile de noix	50 125
Froment (l'h.)	77	Huile chene	50
Halle, moy.	74	Graine trèfle	50
Seigle	75	— luzerne	50
Orge	65	Foin (dr. c.)	780 65
Avoine, bar.	50	Luzerne	780 60
Fèves	75	Paille	780 50
Pois blancs	80	— Amandes	50
— rouges	80	Cire jaune	50 190
Graine de lin	70	Chanvres 1 ^{re}	
Colza	65	— qualité (52k.500)	
Chenevis	50	— 2 ^e	
Farine, culas	157	— 3 ^e	

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877	1 ^{re} qualité	» à 120	
Id.	2 ^e id.	85 à 90	
Ordin., envir. de Saumur 1877	1 ^{re} id.	80 à 85	
Id.	2 ^e id.	75 à 80	
Saint-Léger et environs 1877	1 ^{re} id.	80 à 85	
Id.	2 ^e id.	75 à 80	
Le Puy-N.-D. et environs 1877	1 ^{re} id.	70 à 75	
Id.	2 ^e id.	65 à 70	
La Vienne, 1877	1 ^{re} id.	» à 65	
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzay et environs, 1877	1 ^{re} qualité	135 à 145	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Champigny, 1878	1 ^{re} qualité	195 à 210	
Id.	2 ^e id.	135 à 145	
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à »	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Varrains, 1877	1 ^{re} id.	» à »	
Varrains, 1878	1 ^{re} id.	135 à 130	
Bourgueil, 1878	1 ^{re} qualité	140 à 150	
Id.	2 ^e id.	125 à 130	
Id., 1877	1 ^{re} id.	» à »	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Restigné 1878	1 ^{re} id.	» à 130	
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à »	
Chilou, 1878	1 ^{re} id.	130 à 145	
Id.	2 ^e id.	115 à 120	
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à »	
Id.	2 ^e id.	» à »	

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à M. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres *personnelles* et ne portant aucune indication extérieure.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉCYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		9 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	6 35 matin.
10 45 —	5 14 soir.	4 15 —	4 15 —
12 15 soir.	3 35 —	11 —	
6 45 —	10 22 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	83	70		Crédit Foncier colonial	470			Canal de Suez	740		
4 % amortissable	86	43		Crédit Foncier, act. 500 f.	1110	40		Crédit Mobilier esp.	1183		
5 % amortissable	113			Obligations foncières 1877	386			Société autrichienne	386	35	
Obligations du Trésor	118	60		Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	735			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	515	1		Crédit Mobilier	770	7	50	Orléans	383		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513			Crédit foncier d'Autriche	751	25	11	Paris-Lyon-Méditerranée	389		
— 1865, 4 %	530			Est	740	3	75	Est	382		
— 1869, 3 %	409			Paris-Lyon-Méditerranée	1170		7	Nord	388	50	
— 1871, 3 %	404			Midi	863			Ouest	382		
— 1875, 4 %	538			Nord	1470			Midi	381		
— 1876, 4 %	530			Orléans	1180			Paris (Grande Ceinture)	393	50	
Banque de France	3220			Ouest	780			Paris-Bourbonnais	380		
Comptoir d'escompte	893	10		Compagnie parisienne du Gaz	1535		2	Canal de Suez	570		
Crédit agricole				C. gén. Transatlantique	660		50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	omnibus-mixte.
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — soir,	
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, Le samedi 11 octobre 1879, à midi, A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Nationale, n° 13,

Comprenant magasin sur la rue, chambre derrière, corridor; au premier étage, deux chambres; au second étage, chambre et mansarde; grenier sur le tout; cour et cave, joignant au levant M. Ackerman, au couchant la rue Nationale, au nord M. Baussard et au midi M. Benoist-Séguin.

A VENDRE

A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES Ci-après désignés.

- 1° Deux ares 75 centiares de vigne, à la Vigne-aux-Moines, commune des Ulmes, joignant au midi les héritiers Deschamps, au nord M. Tarode et au levant un chemin.
- 2° Deux ares 60 centiares de vigne, au hameau de Glan, commune des Ulmes, joignant au midi M. Frogé.
- 3° Onze ares de vigne, à la Vigne-aux-Moines, commune des Ulmes, joignant au nord M. Béranger, au midi M. Besnard, au levant un chemin.
- 4° Six ares 30 centiares de vigne, aux mêmes lieu et commune, joignant au nord M. Maurice, au midi M. Béranger, au levant M. Besnard et au couchant M. Poitevin.
- 5° Cinq ares 50 centiares de vigne, aux mêmes lieu et commune, joignant au nord M. Besnard, au midi M. Beaussé et au levant un chemin.
- 6° Une cave, sise à Glan, commune des Ulmes, dans laquelle est un pressoir avec ses ustensiles, puits commun, cour commune; plus, droit de communauté à un pressoir et à une cave en face de celle qui vient d'être désignée.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (509)

A LOUER

GRANDS ET VASTES MAGASINS BELLE CAVE Pouvant servir de magasin. Place du Roi-René. S'adresser à M. PICHAU. (54)

Etude de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION Le dimanche 5 octobre 1879, à midi, Aux Rosiers, en l'étude de M^e COURTOIS, notaire,

675 PIEDS D'ARBRES

Essences de peupliers, d'aulnes, léards, chênes et noyers.

- 1° LOT. — Cinquante-neuf pieds de peupliers et un pied d'aulne, plantés sur le chemin de Porteau, commune des Rosiers, marqués des numéros 1 à 60. 60
 - 2° LOT. — Soixante pieds de peupliers, sur le même chemin, marqués des numéros 61 à 120. 60
 - 3° LOT. — Soixante-trois pieds de peupliers, sur le même chemin, marqués des numéros 121 à 183. 63
 - 4° LOT. — Soixante-quinze pieds de peupliers, sur le chemin de l'Aupin, commune des Rosiers, marqués des numéros 1 à 75. 75
 - 5° LOT. — Quatre-vingt-treize peupliers, sur le chemin des Brettes, commune des Rosiers, marqués des numéros 1 à 93. 93
 - 6° LOT. — Quatre-vingt-quatorze pieds de peupliers, sur le chemin de la Ligne, commune des Rosiers, marqués des numéros 1 à 94. 94
 - 7° LOT. — Cent quinze pieds de peupliers, sur le même chemin, au couchant, marqués des numéros 1 à 115. 115
 - 8° LOT. — Cinquante-six pieds de peupliers, sur le chemin de Montcolliers, commune des Rosiers, marqués des numéros 1 à 56. 56
 - 9° LOT. — Quarante pieds de peupliers, sur le même chemin, marqués des numéros 57 à 94. 40
 - 10° LOT. — Dix pieds de peupliers-léards, en face la ferme de Mauzé, commune de Saint-Clément, au pied du talus de la route nationale, marqués des numéros 1 à 10. 10
 - 11° LOT. — Trois chênes à haute tige, sur le pré de la ferme des Boires, commune des Rosiers, au pied du talus nord de la route nationale. 3
 - 12° LOT. — Six noyers, plantés dans la vigne de la ferme des Boires, commune des Rosiers. 6
- TOTAL. 675

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e COURTOIS.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

MOBILIER

Appartenant à M. Milon fils, libraire à Saumur,

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, A Bagnoux, au domicile où est décédé M. Auguste Caillé,

Le dimanche 12 octobre 1879, à midi,

Par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

Ce mobilier consiste en :

Literie, linge de corps et de ménage, armoires, fauteuils, chaises, commodes, buffet et table de salle à manger, table de nuit, garde-robe, batterie de cuisine, bouteilles vides, bois de chauffage, outils de jardinage et grande quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus dix pour cent. (308)

Etudes de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, et de M^e SALMON, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise à Baugé, commune des Verchers et commune du Vaudelnay-Rillé,

Située à 200 mètres de la gare de Baugé-les-Verchers,

Consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance de 8 hectares en un seul tenant et 2 hectares détachés.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DILLAY, ancien notaire, demeurant à Argenton-Château (Deux-Sèvres), à M. EPOURDIX, expert à Brézé, ou aux notaires. (489)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4, Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage, AVEC CAVES ET CHIENNIER Rue d'Orléans, 73. S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

OU POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Mors d'inondation,

Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4. S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

LA CHASSE EST INTERDITE sur la Terre de la Presaye, commune de Vivy. (498)

UN HOMME SÉRIEUR désire trouver un emploi comme comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

M^e MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

COMMISSIONNAIRES PUBLICS

R. BELON

DIRECTEUR Ancien directeur des commissionnaires de confiance d'Angers, Rue d'Orléans, 45.

BUREAU : Kiosque de la place de la Bilange.

M. BELON a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il vient d'installer un établissement de commissionnaires, avec un grand matériel et un personnel nombreux.

M. Belon répond de tous les dommages ou retards causés par lui ou ses employés, excepté pour les courses ou commissions données sur la rue; aussi, il recommande bien au public de s'adresser directement au bureau du kiosque ou rue d'Orléans, 45.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^e V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M^e V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.